

BON DE CESSION DE PROPRIETE

APRES IMPRESSION, SIGNER PAR LES DEUX PARTIES

1 exemplaire à joindre au colis, 1 exemplaire à conserver par le magasin, 1 exemplaire à remettre au client

Création du dossier: 15/04/17 à 18h39

Reprise réalisée à ce jour dans le magasin : MELUN

Adresse de magasin :
Centre commercial Boissenart - ROUTE
NATIONALE 6 - Route Nationale 6

Numéro de bon de cession du repreneur: AUC0001039454

77240 CESSON
Téléphone : 01.64.10.16.16
Fax :



AUC0001039454

Numéro d'IMEI du produit :



354901070531430

Numéro de transaction : AUC0001039454
Type d'appareil: Mobile
Marque : Samsung
Modèle : Galaxy S6 G920F
Montant maximum de la reprise: 193.00 €
Diagnostic: - Le produit est-il fonctionnel ?

Oui

Civilité : Mme Adresse : 16 AVENUE MISSAK MANOUCHIAN

Nom : RENUKA-DEVI

Prénom : XXX

Numéro de tel : 0661976502

Email :

Code postal : 77176

Ville : SAVIGNY LE TEMPLE

Pays : France



- J'ai bien été informé que le montant maximum de cette reprise devait être consommé en caisse, par moi-même le jour de cette transaction.
- Cette somme maximum est valable uniquement sur l'achat de tout produit vendu dans le rayon multimédia du magasin émetteur de ce Bon de Cession de Propriété. Ce montant maximum n'est pas cessible ni fractionnable. Si je ne dépense pas la totalité du montant de la reprise, le jour de cette transaction, le solde non utilisé est perdu, et ne peut donner lieu à aucun remboursement.
- J'atteste sur l'honneur être le propriétaire légitime de ce produit et d'avoir le droit de transmettre la propriété de celui-ci (je suis majeur et apte juridiquement).
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'achat Reprise Mobile Cash.

Code Magasin: 22

Code du vendeur: GUILLAUME GARRAND

Cachet du magasin:

Le propriétaire du bien: XXX RENUKA-DEVI

Date et signature avec la mention "lu et approuvé" :

15/04/2017 lu et approuvé

Lu et approuvé P. Boukandou

Cadre réservé à : Reprise Mobile Cash



AUC0001039454

Cadre réservé à Mobiltron :

Numéro de dossier :



AUC0001039454

